



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08/06/2021

Dossier complet le :

08/06/2021

N° d'enregistrement :

2021-11193

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Evaluation d'incidences / Demande d'autorisation pour 1er boisement de plus de 1 ha en site Natura 2000 en Gironde

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Monsegan

le,

28/05/2021

Signature





PREFECTURE DE LA GIRONDE

**DEMANDE d'AUTORISATION ADMINISTRATIVE PROPRE à
NATURA2000**
Valant également EVALUATION des INCIDENCES du PROJET


Rappel : Si votre projet est mentionné dans l'arrêté préfectoral n°2012/03/09-27 DU 9 mars 2012 et n'est pas soumis par ailleurs à une procédure de déclaration, d'autorisation ou d'approbation, vous devez déposer une demande au titre du régime d'autorisation administrative propre à Natura 2000.

A quoi sert le formulaire ?

Ce formulaire vous aide à déposer votre demande d'autorisation, en permettant de répondre à la question préalable suivante : mon activité ou mon projet est-il susceptible d'avoir un impact négatif sur un site Natura 2000 ?

Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'effet important sur un site Natura 2000.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence significative.

Attention : si tel n'est pas le cas et qu'un impact non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p.8: « où trouver de l'information sur Natura 2000? »).

Pour qui ?

Ce formulaire doit être envoyé à la Direction Départementale des Territoires de la Gironde (coordonnées en p. 8). Le délai d'instruction est de **deux mois**.

Conseils pratiques

Avant de commencer à remplir le formulaire lisez-le dans son intégralité et rendez-vous sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Aquitaine (lien p.8) pour récupérer les informations utiles.

Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Coordonnées du porteur de projet :

.....

Type de projet : **1er boisement (> 1 ha) - plantation de peupliers**.....

1 – Description du projet

1.a. Nature du projet

- Premiers boisements
- Retournement de prairie ou de landes
- Travaux d'entretien, de réparation ou de renforcement de ponts, viaducs ou tunnels
- Travaux ou aménagements sur des parois rocheuses ou cavités souterraines
- Création de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste.

Référez-vous à l'annexe de l'arrêté préfectoral n°2012/03/09-27 DU 9 mars 2012 pour vérifier, en fonction du type de projet et du site Natura 2000 sur lequel il se déroule, si vous êtes soumis à une évaluation des incidences ou non.

1.b. Localisation et cartographie → Voir extrait de carte ign en annexe

Joindre une carte au 1/25 000^{ème} permettant de localiser précisément le projet et le ou les sites Natura 2000 concernés. La cartographie du projet doit prendre en compte les phases temporaires (ex : chantier) et les éventuels aménagements qui y sont liés (ex : chemin d'accès).

Conseil pratique : utilisez les cartes disponibles sur le site internet DREAL (cf. p.8 « la cartographie et les données sur les sites Natura 2000 ») pour obtenir les périmètres des sites Natura 2000. L'utilisation d'une carte IGN est également possible. Un tracé à la main de l'emprise du projet est suffisant.

Situation du projet :

Nom de la commune : **Monségur** Code postal : **33580**
Lieu-dit : **"L'Escale"**
Parcelle(s) cadastrale(s) : **ZK 44 + 142 (partie)**

au sein du (des) site(s) Natura 2000 suivants :
n° : FR. **7200692** - Nom : **Réseau hydrographique du Dropt**
n° : FR..... - Nom :

1.c. Description du projet (Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire)

1er boisement sur +/- 3,5 ha suite à l'arrêt de l'exploitation d'une terre agricole. Plantation de peupliers.

Conservation, avec entretien si nécessaire, des fossés, haies, ripisylve.

Conservation d'espaces ouverts : bande non boisée et non travaillée de 8 à 10 m de large le long de la ripisylve, et de 5 à 8 m le long des fossés, haies et limites de parcelles.

(Nb. la surface effectivement à planter sera donc inférieure à l'enveloppe globale de 3,5 ha).

Plantation à la densité habituelle de 200 plants/ha (espacement de 7 x 7 m).

Travaux préparatoires du sol sans retournement ; circulation d'engins limitée et sur sol sec.

Tous travaux selon recommandations actuelles (sylviculture, environnement).

Pas d'intrants : pas d'impact négatif ; au contraire, amélioration, par rapport aux cultures précédentes, de la qualité du sol et des eaux souterraines (et à moyen et long terme : meilleure filtration des eaux du sol et stockage de CO2).

Nb. le projet comprend également +/- 1,4 ha de plantation de chênes, sur la partie Sud de la parcelle ZK 142, contiguë à la partie "peupliers" et au site Natura 2000 mais hors de celui-ci. Hormis la densité (entre 1250 et 625 plants / ha, soit espacements de 4 x 4 m à 4 x 2 m), les travaux (plantation et entretiens) seraient similaires à ceux de la partie "peupliers" et les mêmes précautions seraient prises.

Expliquer les raisons qui motivent le projet

Le propriétaire souhaite cesser l'exploitation agricole menée jusqu'à présent sur les parcelles du projet (anciennement, prairie, et depuis plusieurs années, culture de céréales). Il projette de les boiser pour les maintenir en bon état d'entretien et améliorer leur valeur paysagère et écologique. Il souhaite préserver les milieux d'intérêt environnemental tels que fossés, haies, ripisylve (diversité, continuités écologiques...).

La plantation envisagée pourrait répondre à ces objectifs, avec une culture adaptée au terrain, à faible impact et intermédiaire entre milieu ouvert et forêt dense.

Emprises au sol temporaire et permanente (si connues) : ≤ 35000 m² (permanente)
.....m² (temporaire)

ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> < 100 m ² | <input type="checkbox"/> 1 000 à 10 000 m ² (1 ha) |
| <input type="checkbox"/> 100 à 1 000 m ² | <input type="checkbox"/> > 10 000 m ² (> 1 ha) |

Longueur (si linéaire) : (ml).

Calendrier : indiquer la période de réalisation avec le plus de précisions possibles (début / fin des travaux, jour/nuit, ...).

Préparation du sol avant plantation : fin d'été (sol sec) ; \pm 3 jours
Plantation : décembre à mars (selon praticabilité de la parcelle) ; \pm 3 jours
Entretien du sol (les 1^{ères} années) : printemps (sol sec ou ressuyé) ; \pm 2 jours
Gyrobroyages (entretiens occasionnels après phase d'installation) : fin d'été ; \pm 2 jours
Nb. Tous travaux réalisés de jour.

2 – Description de la zone d'implantation du projet

L'importance de l'impact d'un projet peut être différente en fonction de la sensibilité de l'environnement où il se déroule. Il convient donc de faire un état des lieux succinct.

2.a. Usages actuels sur la zone de réalisation du projet

Quelles sont les autres activités qui peuvent se dérouler (régulièrement ou de manière occasionnelle) à l'endroit où vous souhaitez réaliser votre projet ? Cocher les cases correspondantes.

- Aucune
- Chasse Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture Pâturage / fauche Sylviculture
- Décharge sauvage
- Constructions ou campings, zone non naturelle :
- Autre (préciser l'usage) :

Commentaires :

L'exploitation agricole n'est plus envisagée.
Le projet ne compromettrait pas les autres usages possibles de la parcelle concernée.

.....
.....
.....
.....
.....

2.b. Milieux naturels et espèces Nb. D'après Docob et Atlas cartographique du Docob :

A quoi ressemble le lieu où vous souhaitez réaliser votre projet d'un point de vue écologique ? Compléter les tableaux suivants en fonction de vos connaissances. Le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000, s'il est terminé, peut vous apporter des informations (cf. p.8« cartographie et données sur les sites Natura 2000 »).

Les milieux naturels :

Remarque : dans le cas d'un pont ou d'une cavité, indiquer le milieu environnant.

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse		= surface du projet. Habitat naturel cartographié : "prairies" (ou "terres agricoles")* ; la prairie est absente de la surface du projet (culture).
	pelouse semi-boisée		
	lande		
	autre : Grande culture	X	
Milieux forestiers	forêt de résineux		Maintenues - plantation à distance / pas d'impact négatif du projet.
	forêt de feuillus	X	
	forêt mixte		
	plantation		
	autre : haies (peu denses), ripisylve	X	
Milieux rocheux	falaise		
	affleurement rocheux		
	éboulis		
	blocs		
	autre :		
Zones humides	fossé	X	Maintenus / pas d'impact négatif du projet.
	cours d'eau	X	Non concerné par le projet. Séparé de la surface à boiser par bande enherbée (existante) + ripisylve / pas d'impact négatif du projet.
	étang		
	tourbière		
	gravière		
	prairie humide		
	autre :		
Milieux littoraux et marins	falaises et récifs		
	grottes		
	autre :		
Autre type de milieu		

* selon atlas du Docob

Les espèces faune et flore : Nb. D'après Docob et Atlas cartographique du Docob :

GROUPE D'ESPÈCES	Nom commun (si connu)	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes	Cuivré des marais, Damier de la succise	X	Habitat possible* à proximité de la surface à boiser. Maintien de bandes non boisées / pas d'impact négatif
	Cordulie à corps fin	X	
Mammifères	Vison		
	Loutre	X	Habitat possible* (?) le long du cours d'eau / pas d'impact négatif
	Chauves-souris		
	Autre		
Oiseaux			
	Nb. Autres espèces à enjeux de ce site Natura 2000 : Vison, Cistude, Grand Capricorne, Lucane cerf-volant... non signalés* sur la surface du projet ou à proximité / pas d'impact négatif		
Poissons			
Plantes			

* selon atlas du Docob

2.c. Caractéristiques du ou des sites Natura 2000 sur lesquels se déroulent le projet

Cocher la ou les cases correspondantes :

- Site « Oiseaux » - Site « Habitat »

Les sites Natura 2000 ont été mis en place pour protéger des espèces (animales ou végétales) ou des milieux naturels (habitats) particuliers (cf. p.8 « cartographie et données sur les sites Natura 2000 »). Listez les ci-dessous. Si possible, indiquez si ces habitats ou espèces sont présents dans la zone où vous souhaitez réaliser votre projet.

Voir tableaux ci-dessus

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3 – Incidences du projet

Il s'agit ici d'**analyser les impacts de manière graduelle** : le projet en tant que tel, les effets du projet sur son lieu d'implantation et enfin les effets du projet à l'échelle du ou des sites Natura 2000 et de ses enjeux de conservation.

3.a. Effets prévisibles du projet

Quels peuvent être les effets de votre projet sur son environnement ? Les effets peuvent venir du projet en lui-même ou des aménagements nécessaires à sa réalisation : ils peuvent donc se faire sentir loin du projet proprement dit (chemin d'accès, poussières,...) ou avoir lieu avant ou après la réalisation du projet proprement dit.

- Pistes de chantier, circulation
- Modification du type d'occupation du sol
- Rejets dans le milieu aquatique
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Bruits
- Autres types de pollution :

Commentaires :

- a) Circulation d'engins ponctuelle (préparation puis entretiens du sol) : inférieure à une exploitation agricole de la parcelle (prairie ou autre), et de plus en plus espacée au fil du temps.
- b) Modification de l'occupation du sol sur la stricte surface de la plantation, mais maintien d'espaces ouverts et des milieux d'intérêt écologique voisins : fossés, haies, ripisylve.
- c) Pas d'intrants : pas de risques de rejets ou de pollution liés aux arbres plantés ou à leur entretien.

3.b. Effets sur la zone d'implantation du projet

Quels vont être les effets de votre projet sur la faune et la flore que vous avez décrit plus haut (aux points 2-b et 2-c)? Ces effets peuvent être temporaires ou permanents. Ils peuvent être dus à des aménagements nécessaires au projet (chemin d'accès par exemple). Ils peuvent également s'ajouter aux effets d'autres activités qui ont lieu au même endroit.

Cocher la ou les cases qui correspondent :

- destruction ou détérioration d'habitat (milieu naturels) : quel milieu est touché, et sur quelle surface ? ;
- destruction d'espèces : des animaux vont-ils être tués ou des plantes (listées au point 2-c) vont-elles être détruites dans le cadre de votre projet ? Lesquelles ? ;
- perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) : des animaux vont-ils être dérangés par votre projet ?

Commentaires :

Sur l'emprise de la plantation :

- les larges espacements entre les peupliers, et l'entretien régulier des interlignes, permettraient le maintien d'une végétation au sol proche voire équivalente à celle existant actuellement ; en outre, le retour à la prairie, si souhaité, est possible (facile) après coupe des peupliers.

Aux abords de la plantation :

- le maintien d'une bande non travaillée et non boisée le long de la ripisylve (8 à 10 m), et le long des fossés, haies et limites (5 à 8 m), permettrait de conserver des corridors écologiques favorables à la présence ou la circulation des espèces à enjeu signalées dans l'atlas du Docob : Cuivré des marais, Loutre... Leur présence ou circulation au sein même de la peupleraie restant évidemment possible.
- sans intrants et sans rejets sur ou aux alentours de la surface plantée, et sans perturbation en-dehors de la surface plantée elle-même, le projet n'est pas susceptible de porter préjudice aux habitats voisins de la plantation (fossés, haies, ripisylve...).

Le projet ne serait donc pas susceptible d'effet négatif ou irréversible.

3.c. A l'échelle du ou des sites Natura 2000 concernés par le projet

Au point 2-c vous avez listé les espèces et les milieux importants pour le site Natura 2000. Il vous est demandé ici d'expliquer les impacts de votre projet sur ces espèces et ces milieux. Vous devez tenir compte des effets des autres activités qui se déroulent déjà dans cette zone.

Si le document d'objectif du site Natura 2000 est terminé (cf. p.8 « cartographie et données sur les sites Natura 2000 »), il peut vous apporter des informations sur la sensibilité de ces espèces ou de ces milieux.

(Voir les chapitres précédents) :

Le projet entraînerait le changement d'occupation du sol sur les parcelles cadastrales concernées.

Il prévoit le maintien d'espaces ouverts, et la conservation (avec entretien adapté si nécessaire) des autres milieux d'intérêt écologique existant sur ces parcelles : fossés, haies, ripisylve...

Il n'entraînera pas de perturbation sur les milieux immédiatement voisins ou plus éloignés.

Les arbres plantés et leur entretien n'entraîneront pas de rejets, ni dans l'air (au contraire : stockage de Co2), ni dans le sol (au contraire : rôle épurateur des racines), ni dans l'eau.

Le projet n'est donc pas susceptible d'effets négatifs, à l'échelle des parcelles concernées, et *a fortiori* à l'échelle du site Natura 2000.

.....
.....
.....
.....
.....

4 – Conclusion

Attention : Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative (c'est-à-dire de porter atteinte aux objectifs de conservation des habitats ou des espèces du ou des sites Natura 2000)?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera remis au service instructeur.

A (lieu) :

Signature :

Le (date) :

Où trouver de l'information sur Natura 2000 ?

La liste locale n°2

Pour savoir si votre projet ou activité est soumis au régime d'autorisation administrative propre à Natura 2000, consultez la liste locale n°2 à l'adresse suivante (dans les documents à télécharger en bas de page):

<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-incidences-les-projets-soumis-a1091.html>

Attention : les listes peuvent être différentes d'un département à l'autre, veuillez consulter celle qui concerne le département dans lequel aura lieu le projet. Si le projet se déroule à cheval sur plusieurs départements, veuillez consulter l'ensemble des listes concernées.

Le service instructeur

DDTM Gironde	Nicolas DOLIDON	05 56 24 88 86	Cité administrative Service Eau et Nature – Unité Nature 2 rue Jules Ferry 33090 Bordeaux cedex
	Pascal LANDIER	05 56 93 38 74	

La cartographie et les données sur les sites Natura 2000

Ces informations sont accessibles sur le site internet de la DREAL :

https://carto.sigena.fr/1/carriere_environnement.map/permanent/contextzqt06a.ows

(tutoriel joint en dernières pages)

Vous pouvez consulter le **document d'objectifs (DOCOB)**, s'il est terminé, qui vous apportera des informations très précises sur les milieux, les espèces et les principes de gestion du site Natura 2000. Une synthèse, appelée « **résumé non technique** », a parfois été réalisée : elle contient toutes les informations nécessaires pour compléter ce formulaire. Sinon vous devrez consulter le **formulaire standard de données (FSD)** qui vous donnera, au minimum, les espèces ou milieux ciblés par le site.

Tous ces documents sont accessibles sous l'onglet « données ».

Vous pouvez également consulter des copies de ces documents à la DDT(M) de votre département (voir coordonnées ci-dessus).

Autres sources d'information

➤ Vous pouvez vous rapprocher de la structure en charge de l'élaboration du document d'objectif du site Natura 2000 concerné par votre projet ou par l'animateur du site :

<http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Natura-2000-et-biodiversite/Contacts-animateurs-sites-utiles>

➤ Visitez le site internet portail Natura 2000 :

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1081.html>

➤ Aidez-vous du site internet de l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

3.c. A l'échelle du ou des sites Natura 2000 concernés par le projet

Au point 2-c vous avez listé les espèces et les milieux importants pour le site Natura 2000. Il vous est demandé ici d'expliquer les impacts de votre projet sur ces espèces et ces milieux. Vous devez tenir compte des effets des autres activités qui se déroulent déjà dans cette zone.

Si le document d'objectif du site Natura 2000 est terminé (cf. p.8 « cartographie et données sur les sites Natura 2000 »), il peut vous apporter des informations sur la sensibilité de ces espèces ou de ces milieux.

(Voir les chapitres précédents) :

Le projet entraînerait le changement d'occupation du sol sur les parcelles cadastrales concernées.

Il prévoit le maintien d'espaces ouverts, et la conservation (avec entretien adapté si nécessaire) des autres milieux d'intérêt écologique existant sur ces parcelles : fossés, haies, ripisylve...

Il n'entraînera pas de perturbation sur les milieux immédiatement voisins ou plus éloignés.

Les arbres plantés et leur entretien n'entraîneront pas de rejets, ni dans l'air (au contraire : stockage de Co2), ni dans le sol (au contraire : rôle épurateur des racines), ni dans l'eau.

Le projet n'est donc pas susceptible d'effets négatifs, à l'échelle des parcelles concernées, et a *fortiori* à l'échelle du site Natura 2000.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - Conclusion

Attention : Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative (c'est-à-dire de porter atteinte aux objectifs de conservation des habitats ou des espèces du ou des sites Natura 2000)?

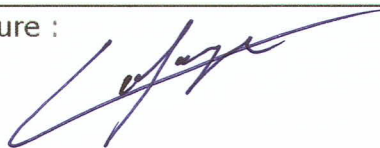
NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est remis au service instructeur.

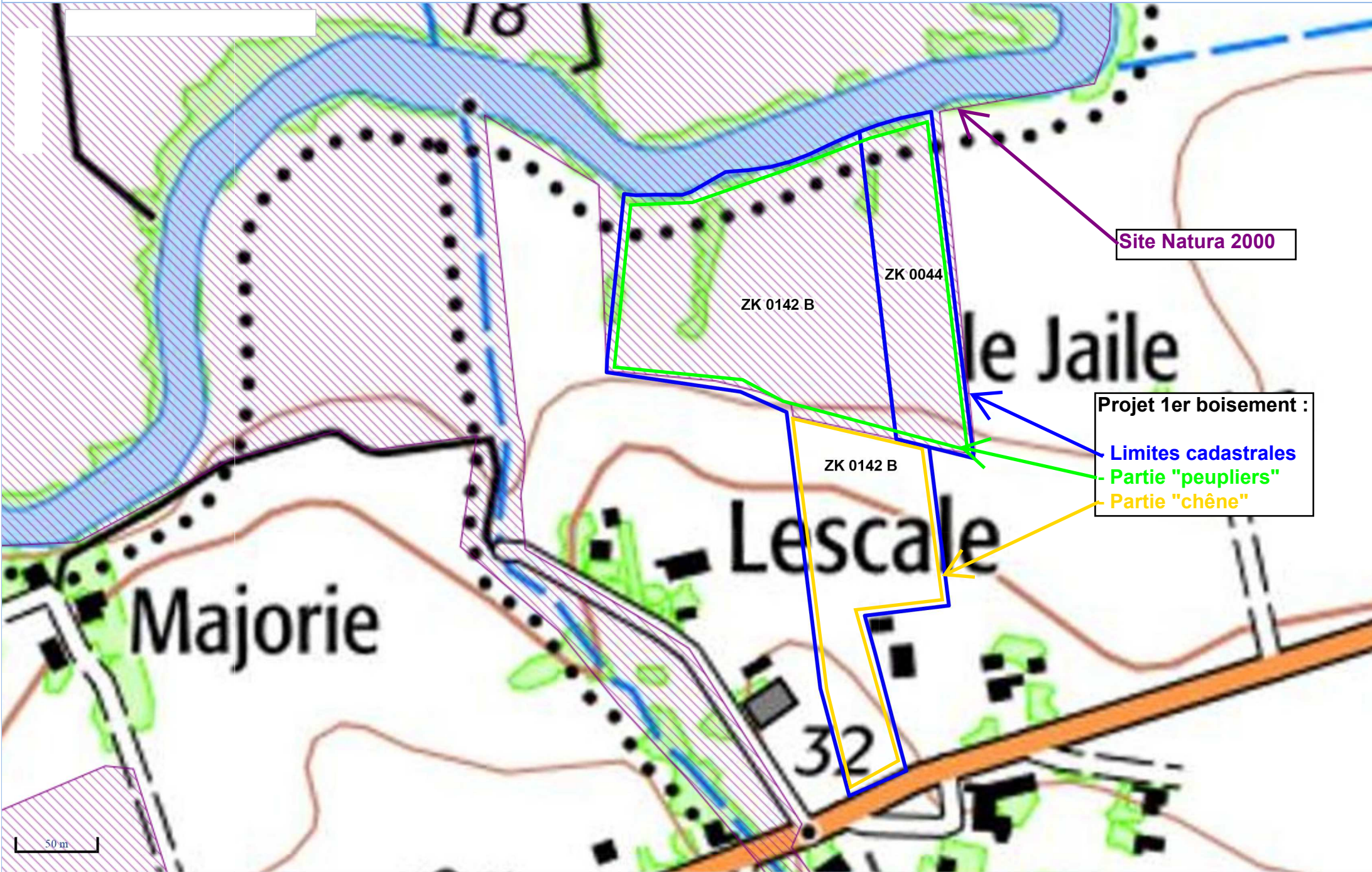
OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera remis au service instructeur.

A (lieu) : *celousegan*

Signature :

Le (date) : *28/05/2021*



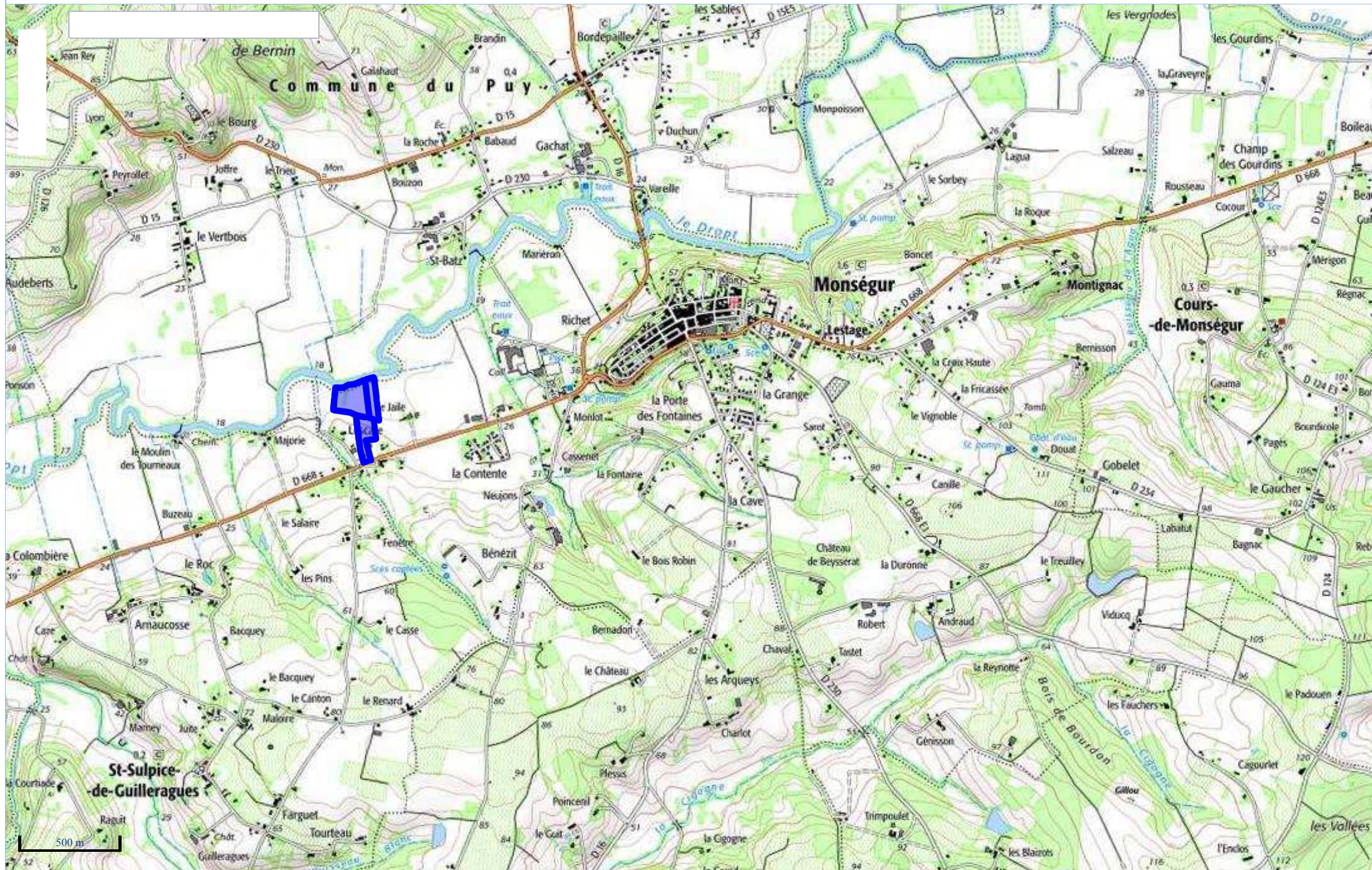


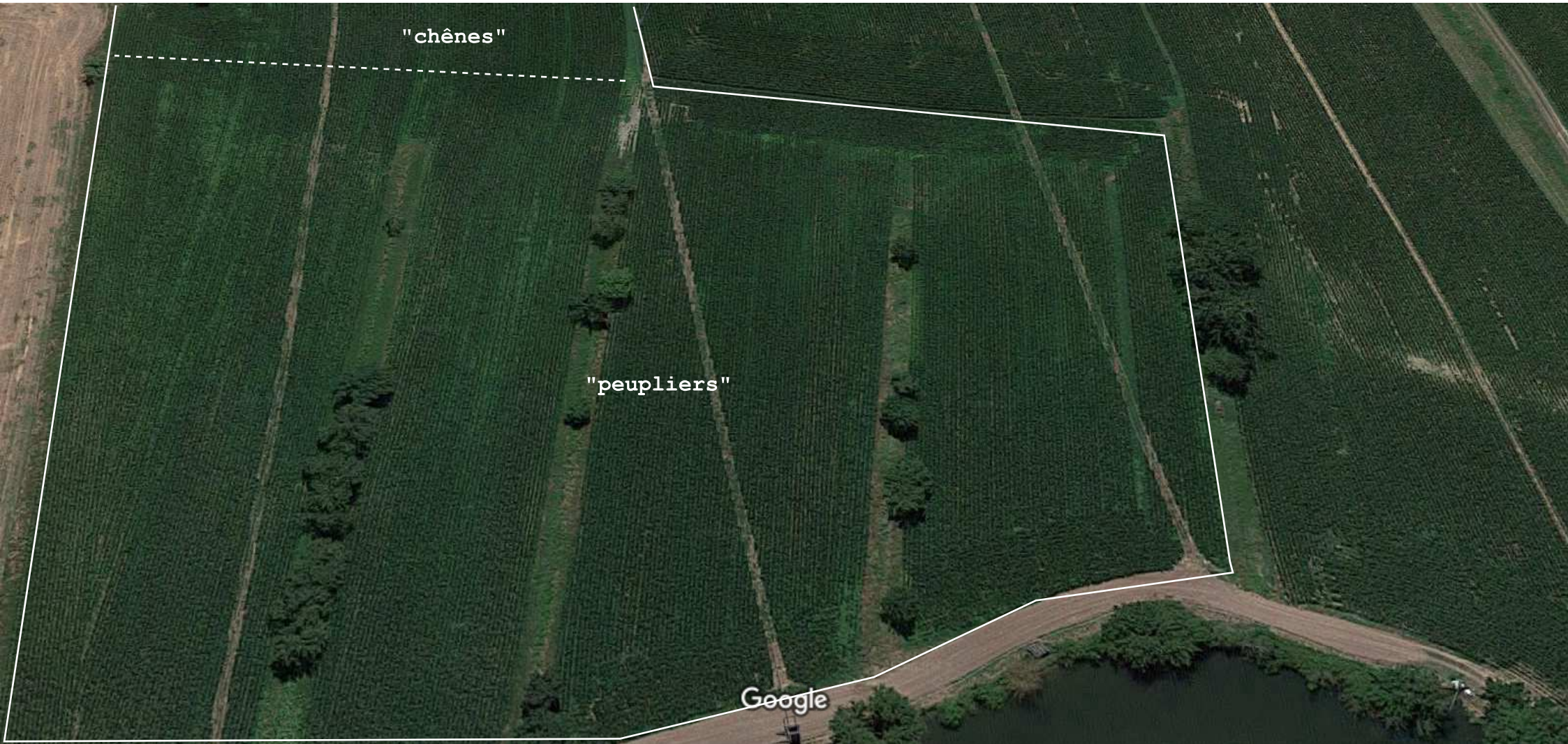
Site Natura 2000

Projet 1er boisement :

- Limites cadastrales
- Partie "peupliers"
- Partie "chêne"

50 m







Date de l'image : juil. 2018 © 2021 Google

Monségur, Nouvelle-Aquitaine

Google

Street View







150

partie
"peupliers"

Projet 1er boisement :
Limites cadastrales

47

Projet 1er boisement :
Surface à planter

Partie "peupliers"
Partie "chênes"

42

partie
"chênes"

51

149

33

